

Conseil Consultatif de Quartier

SAINT THOMAS D'AQUIN

Lundi 1^{er} décembre 2014

Madame Laurence AMAND

Nombre de personnes présentes : une trentaine

Ouverture de la séance à 18h30, présidée par Monsieur Olivier Le QUERE, Maire-adjoint délégué aux Conseils de Quartier.

Ordre du jour :

1. Nominations des référents par activité
2. Point sur le dernier CR (rectification concernant le jardin partagé du square des Missions Étrangères, améliorations voirie / sécurité entre les 2 séances)
3. Questions relatives à la sécurité
4. Questions relatives à la voirie
5. Informations, questions et remarques concernant la période des fêtes de fin d'année
6. Questions diverses
7. Communication de l'agenda culturel de la Mairie du 7^e

1. Nomination des référents par activité

- Voirie & déplacements : M. Gérard AGULHON (T 7) ;
- Sécurité & urbanisme : Mme Ghislaine BRATEAU (Association des Riverains du quartier St Thomas d'Aquin) ;
- Propreté & espaces verts : Mme Tressia BOUKHORS (T 2) et Mme Agnès BRION (S 2) **A CONFIRMER** avec les intéressées.

Le but de la désignation des référents est de réaliser un « état des lieux » global de la situation dans le 7^e pour ces différents thèmes. Les référents sont les relais entre les habitants, la Mairie du 7^e et à fortiori, la Mairie de Paris.

Une habitante propose la mise en place d'un pôle « solidarité ». On lui suggère de se rapprocher de Philippine HUBIN, Adjointe au Maire, déléguée à la Famille, au Lien intergénérationnel et au Handicap pour lui soumettre ses idées. On craint que ce pôle soit difficilement abordable dans le cadre des Conseil de Quartier.

2. Point sur le dernier Conseil de quartier du 23 septembre 2014

Laurence AMAND reprend les différents points de signalements qui avaient été soulevés lors du dernier Conseil de Quartier :

Le trottoir de la rue de Lille rue en très mauvais état.

La rue de Lille va du boulevard Saint Germain à la rue des Saints Pères. Il faut localiser plus précisément le problème. Si c'est sur toute la longueur, la rue de Lille n'a pas été désignée comme dégradée par la voirie et donc non proposée pour les opérations prévues en 2015

Le problème du carrefour Sèvres-Babylone/Raspail qui est très dangereux :

La rue de Sèvres et le boulevard Raspail dépendent de la voirie du 6^e arrondissement.

On signale que dans la rue de la Chaise les trottoirs sont très étroits et qu'il est très difficile de circuler à pied.

La rue de la Chaise devait être refaite pour 150 000 euros à la demande de Rachida DATI sur proposition de la voirie du 7^e. La Mairie de Paris n'a pas validé financièrement l'opération pour 2015.

Rue des Saints-Pères, les trottoirs sont très étroits et les véhicules roulent trop vite.

L'opération d'un montant de 30 000 euros a été demandée par Rachida DATI sur proposition de la voirie du 7^e. L'opération a été validée par la Maire de Paris et sera réalisée au 1^{er} semestre 2015.

CRECHE :

Le problème de places de berceaux dans le 7^e arrondissement : La Mairie du 7^e défend un projet de crèche municipale auprès du Maire de Paris depuis longtemps. Avant l'aboutissement de l'îlot Saint Dominique (ministère de la Défense) qui est encore en projet, une crèche associative (type Croix Rouge) de 330 m2 dans le projet Covéa avenue de Breteuil ouvrira en 2016. La Maire de Paris impose 600 m2 minimum de surface pour l'ouverture d'une crèche municipale.

La création de crèche privée : Un projet de crèche privée a en effet échoué suite à une campagne de presse menée durant la campagne municipale. Les propriétaires de l'immeuble de l'avenue de la Motte-Picquet se sont rétractés pour la vente du local empêchant le projet de voir le jour.

PROPRETE :

La propreté des rues et les enseignes victimes de vision de poubelles qui servent de décharges et dont les dépôts s'amoncellent sur le trottoir (Rue du Bac) qui créent des désagréments pour leur commerce.

Il ne faut pas confondre voirie et propreté. La Maire de Paris, saisie par Rachida DATI, a promis des effectifs supplémentaires pour la division du 7^e arrondissement de la propreté Mairie de Paris au 1^{er} janvier 2015.

STATIONNEMENT :

Le stationnement à Paris est de la compétence du Préfet de police pour la verbalisation, et de la Mairie de Paris pour son organisation. Anne HIDALGO prévoit d'ailleurs au prochain conseil de Paris de décembre de prolonger à 20h00 le paiement du stationnement rotatif (au lieu de 19h00) et de multiplier par 3 le prix du stationnement résidentiel. Seul le stationnement des voitures électriques est gratuit partout (sauf livraison). Le stationnement sera aussi payant les samedis et le mois d'août.

Une précision est apportée concernant le jardin partagé évoqué lors du dernier Conseil de Quartier. Il s'agit du square des Missions Étrangères et non Catherine Labouré.

Un habitant demande pourquoi le journal « 7 à Vous » a été remplacé par « 7 et Vous » payant. Josiane GAUDE répond que le journal municipal « 7 à vous » a disparu après 3 appels d'offres infructueux entre mars et juillet 2014, en raison d'un cahier des charges trop contraignant imposé par la Mairie de Paris. Le journal « 7 et Vous » est un journal associatif qui vit de la publicité mais n'est soumis à aucun cahier des charges. Son prix est symbolique et voulu par la loi de 1881 sur la

liberté de la presse, même si dans les faits, il est distribué GRATUITEMENT. Le journal « Notre 6e » existe sur le même modèle depuis 2001.

3. Questions relatives à la sécurité :

Mme Ghislaine BRATEAU alerte les élus concernant la sécurité. Elle souhaiterait d'avantage de sensibilisation et d'encadrement vers les parents pour préserver les enfants à travers des actions répétitives, par le biais notamment de la Mairie (type CICA). Les élus répondent que le problème provient essentiellement des responsables d'établissements scolaires, souvent réticents à une intervention extérieure, notamment de la Mairie. Cependant, une réflexion concernant ces actions à mener peut être envisagée. M. Gérard AGHULON suggère de faire une approche « ensemble » avec des médecins, des avocats, des associations, parents d'élèves etc. à travers un événement de rencontre pour les habitants du 7^e. Cette suggestion sera étudiée par les élus.

Pour toutes les questions relatives aux incivilités il faut s'adresser à la DPP. Concernant la délinquance, des chiffres ont été publiés dans le dernier numéro du journal « 7 et vous » du mois de novembre 2014. Ils sont également en ligne sur le site de la Mairie du 7^e arrondissement, dans la rubrique « A l'affiche » puis « toute l'actualité ».

4. Questions relatives à la propreté et la voirie :

Un habitant signale les nombreux mégots devant les commerces (restaurants, magasins...) mais aussi devant les lycées de l'arrondissement. Les habitants suggèrent de mettre des cendriers. René-François BERNARD précise que la taxe voirie n'est pas en vigueur pour ces installations, mais que ce n'est pas assez incitatif. De plus, cette installation serait contradictoire avec la sensibilisation anti-tabac que souhaitent mettre en place les décideurs. Une habitante ajoute que rue Perronet, le trafic étudiants est dense n'aidant pas à la propreté de cette rue. Olivier Le QUERE propose de mettre au vote lors du prochain CCQ la mise en place de cendriers dans la rue Perronet. Cette réflexion sera étudiée en vu d'un vote au prochain CCQ. Conjointement 6^e & 5^e ...

Un habitant évoque le problème des trottoirs très étroits de la rue des Saints Pères. Philippe VALLI répond que l'élargissement de ceux-ci sont prévus en 2015.

Une habitante signale qu'à l'angle Monoprix/rue du bac un espace vert est assailli par des gens venant y manger, s'asseoir, fumer... Cet espace est donc très sale. Les habitants demandent qu'une poubelle soit installée à cet endroit. Les élus répondent que cette demande sera effectuée auprès du service de la Propreté. Par ailleurs, Monsieur René-François BERNARD ajoute qu'il faudrait également demander au service un ramassage plus fréquent des poubelles.

Une habitante signale qu'à l'angle de la rue de Villersexelle et du boulevard Saint Germain, le feu vert est très court et que c'est très dangereux pour les piétons. Philippe VALLI répond que la Préfecture de Police contrôle les feus, ceux-ci sont synchronisés et il est très difficile de résoudre ce problème. Néanmoins, ce point leur sera signalé.

Mme BRATEAU signale que de nombreuses enseignes de la rue du Bac ont subit ces derniers temps des tentatives de cambriolages, braquages, vols... Elle alerte les élus sur ces faits et souhaite

également que le commissariat soit attentif à ces problèmes. J GAUDE se tient à la disposition des commerçants pour ce type de problèmes.

Rue de Verneuil, au n° 9, on signale que des camionnettes se garent sur les trottoirs très étroits et empêchent les piétons de passer. Josiane GAUDE intervient pour dire qu'elle va prévenir le commissariat. Concernant l'élargissement de la rue de Verneuil, un budget avait été voté. En 2011, les crédits ont été retirés avant le début des travaux empêchant donc le projet d'aboutir. Par ailleurs, des habitants craignent l'élargissement de ces trottoirs, qui engendrerait davantage d'animations... Les élus précisent que les entrepreneurs qui font des travaux et se garent dans cette rue doivent avoir des autorisations. Ceux là se retrouvent néanmoins confrontés aux galeristes qui refusent de voir des véhicules garés devant leurs vitrines...

Les habitants souhaiteraient avoir un ramassage des poubelles de tri plus fréquemment que deux fois par semaine. Monsieur BERNARD explique que le ramassage dépend aussi des services de gardiennages et qu'il est compliqué de les solliciter davantage. Les habitants souhaitent que les élus réfléchissent à des actions de sensibilisation auprès des riverains sur le tri.

5. Informations, questions, remarques concernant la période des fêtes de fin d'année

Rien à signaler.

6. Questions diverses

Pas de questions.

7. Communication de l'agenda culturel de la Mairie du 7^e

Tous les habitants ont bien reçu l'agenda culturel.

FIN DE LA SÉANCE

Prochaine réunion : lundi 2 février 2015 à 18h30